

REUSSITE EDUCATIVE

-oOo-

Comité d'Administration

=====
PROCES-VERBAL
=====Réunion du 08 mars 2023Etaient présent(e)s :

- **Monsieur Dominique HEBERT** - Maire adjoint en charge de la coordination et de l'évaluation des politiques publiques, du PESL, de l'enfance, de l'éducation ; de la Réussite Educative et de la restauration scolaire, Président de la caisse des écoles de Cherbourg-en-Cotentin (AR_2021_CECC-01),
- **Madame Anne AMBROIS** - Maire Adjointe en charge de la jeunesse, des centres sociaux, du CLSPD, de la Politique de la Ville et de la parentalité,
- **Monsieur Hubert COURTEILLE** - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ville,
- **Monsieur Grégory MARCO** - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ouest,
- **Madame Bernadette MILLE** - Personnalité qualifiée - désignée par Madame La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale,
- **Madame Stéphanie COUPE** - Conseillère municipale, désignée par le Conseil Municipal,
- **Monsieur Didier PERRIER** - Conseiller Municipal, désigné par le Conseil Municipal,
- **Monsieur Daniel JOUANNE** - Sociétaire,
- **Madame Marie-Odile DUBOST** - Sociétaire.

Etaient excus(é)es :

- **Monsieur Benoit ARRIVE** - Maire de Cherbourg-en-Cotentin,
- **Madame Lydie LE POITTEVIN** - Maire Adjointe en charge de la santé, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'égalité femmes/hommes,
- **Madame Valérie VARENNE** - Maire Adjointe en charge des Solidarités et du CCAS,
- **Monsieur Patrick TESSON** - Sociétaire,
- **Madame Maryline HAIRON** - Sociétaire,
- **Madame Sylvie SIMON** - Sociétaire.

Assistaient également à cette réunion :

- **Madame Nathalie MENARD** - Coordinatrice du Programme de Réussite Educative,
- **Madame Caroline BESSELIEVRE-MABIRE** - Référente de parcours du Programme de Réussite, Cherbourg Centre,
- **Madame Valérie JEGOUX** - Actions Réussite pour Tous, secteur Est,
- **Monsieur Hervé LE LIEVRE** - Actions Réussite pour Tous, secteur Ouest,
- **Madame Caroline NEHOU** - Secrétaire du Programme de Réussite Educative.

ORDRE DU JOUR :

- P.V des Comités d'administrations du 30 novembre 2022 et du 15 décembre 2022.
- BILAN 2022 Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin / ORIENTATIONS
- Présentation du budget :
 - * Proposition du Budget Primitif 2023
 - * Délibération du Débat d'Orientation Budgétaire
- Questions diverses :
 - * La question du financement 2024
 - * La proposition du logo
 - * Le problème des bilans libéraux. Ex les bilans neuropsychologues
- délibération :
 - *Avenant à la convention de prestation avec l'association Coup de Pouce

1. PROCES VERBAUX du 30 novembre et du 15 décembre 2022

Les deux procès-verbaux seront présentés au prochain Comité d'administration qui aura lieu le 14 mars.

2. BILAN 2022 Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin / ORIENTATIONS 2023

2.1 Le Programme de Réussite Educative

2.1.1 Les événements marquants de 2022.

Augmentation des parcours :

* 89 en 2021 : 64 garçons et 25 filles

* 103 en 2022 : 70 garçons et 33 filles

Une action majeure : L'accès aux soins / Santé :

Une sollicitation dans les accompagnements médicaux : 20 suivis par la psychologue, 12 prises en charge par les psychomotriciens, 20 accès aux soins (pédiatre/ médecin/ montage dossier MDA...), 12 demandes pour des rendez-vous ophtalmo.

L'après Covid : un accent mis « l'ouverture vers l'extérieur » :

Des demandes plus nombreuses de la part des partenaires sur « l'ouverture vers l'extérieur » (notamment depuis septembre). L'explication peut-être : isolement des familles / repli sur les appartements.

Une nouveauté : diffusion ciblée des informations du territoire / travail sur la mobilité.

Diffusion de l'information des activités existantes sur le territoire à l'été 2022.

* Objectifs : poursuivre les apprentissages en dehors de l'école et permettre la socialisation.

* Objectifs : ouvrir le champ des possibles / connaître le territoire de vie / enrayer la déperdition des apprentissages scolaires pendant les vacances.

Dès septembre : envoi ciblé de SMS aux familles lorsque qu'il y a opération particulière (programme d'un centre social, café des parents, exposition...)

Un travail sur la mobilité avec l'utilisation des transports en commun plutôt que le véhicule de service.

Les colos apprenantes :

Colo apprenantes : départ de 6 enfants -

* 10 ans : Saint Germain du Corbeis (Orne)

* 9 ans : Ouistreham (Calvados)

* 11 ans : Ouistreham (Calvados)

* 13 ans : Saint Germain du Corbeis (Orne)

* 8 ans : Saint Germain du Corbeis (Orne)

Changement de locaux :

Le changement de locaux a signé des conditions de travail plus adaptées pour l'équipe, et un accueil des familles et des enfants plus respectueux (notamment en termes de confidentialité).

La salle de réunion a permis d'accueillir un atelier parent / enfant organisé par le centre médico-social. L'équipe a pu faire connaissance avec de nouvelles familles.

Agrandissement de l'équipe :

L'agrandissement permet un changement des pratiques. Il y a plus d'échanges dans l'équipe ce qui facilite la prise de recul.

Valérie JEGOUX et Hervé LE LIEVRE qui ont occupé des postes d'A.V.S pendant plusieurs années, ont un regard affiné sur les contraintes des écoles/ des familles.

Enfin l'augmentation du nombre d'agents permet d'accompagner physiquement plus souvent et au plus près les enfants dans leur activités.

Reprise des EPS en présentiel.

Le présentiel permet une participation de tous plus importante et créé une dynamique qui avait manqué pendant les périodes de Covid.

La supervision a été poursuivie tout au long de l'année 2022.

Report de l'action Sophrologie :

Cette action aurait dû avoir lieu en 2021, mais un report avait été demandé auprès de l'ANCT. Elle s'est déroulée début 2022.

2 directions été prévues : enfants / enseignants.

Echec de la proposition en direction des personnels.

Pour les élèves de 6^{ème} / 5^{ème} : séances de découverte et d'appropriation des techniques de relaxation et de gestion des émotions.

Au final 11 séances ont été réalisées avec les élèves. Elles ont regroupé 40 enfants différents, 18 d'entre eux n'ont pas renouvelé l'expérience au-delà d'une séance. Par contre sur les jeunes qui ont pratiqué plusieurs séances, plus de 68% ont fait au moins la moitié des séances proposées.

Une grille d'autoévaluation a été mise en place, mais nous n'avons pas réussi à en tirer des éléments statistiques. Par contre, la possibilité d'expressions libres était donnée aux élèves, et nous relevons les phrases suivantes : « J'ai trouvé votre séance très apaisante merci bien », « Anxieux moins que avant », « ça fait beaucoup de bien, je suis moins triste », « ça va beaucoup mieux », « j'ai envie de dormir dans la forêt avec les animaux et j'y vois floue », « je me sens comme si j'étais dans la NATURE ».

Enfin les jeunes ont dit réutiliser les exercices notamment pour s'endormir, ou encore avant un devoir de mathématique ou autre.

Le collège a repris à son compte cette action pour la préparation du DNB.

Répartition par tranche d'âge :

Age	Nombre
2 à 5 ans	8
6 à 10 ans	53
11 à 16 ans	41
17 à 18 ans	1

Type de demande :

Demande	Nombre
Santé	72
Loisirs	9
Parentalité	8
Scolaire	8
Sport/culture	5
Social	1

Origine de la demande :

Age	Nombre
Education Nationale	61
Parents	14
Département	11
Partenaires santé	9
Partenaires sociaux	4
Partenaires associatifs	2
Partenaire municipal	2

Secteurs géographiques :

Les Provinces	Maupas / Brèche du bois	Les Fourches	Scolarisés en REP+	Total
67	10	6	20	103

2.1.2 Les orientations de 2023 pour le Programme de Réussite Educative :

Les ateliers PRE sur les vacances et sur les mercredis.

L'équipe du PRE part des constats suivants :

- Des enfants qui sortent peu à l'extérieur de leur domicile, investissant peu les aires de jeux, les terrains sportifs, les parcours santé (phénomène aggravé par la crise du Covid),
- Des demandes de prise en charge de psychomotricité en nette augmentation,
- Un accompagnement des familles par notre équipe, mais parfois peu de contact direct avec les enfants

Pour y remédier, l'équipe a expérimenté deux après-midis « loisirs », pendant les vacances de février : Un après-midi « jeux de plage » et un après-midi « bibliothèque ». Volontairement, nous n'avons pas mobilisé de minibus afin de montrer qu'il est facile d'aller à la plage en transport en commun, que c'est à la portée de tout à chacun.

Nous avons conclu par un goûter et les parents sont revenus chercher leurs enfants, ce qui permet un temps d'échange et d'interconnaissance.

L'équipe de la Réussite Educative souhaite organiser deux propositions mensuelles, le mercredi après-midi. Dans l'idéal, l'une à vocation « extérieure » : aires de jeux, terrains de sport, promenade, jeux extérieurs pour favoriser les activités motrices ; l'une à vocation manuelle : ateliers de bricolage pour développer la créativité, la concentration et la motricité fine. L'ouverture culturelle ne sera pas oubliée : bibliothèques, expos, musées.

Nous associerons les parents sur certains temps pour qu'ils puissent refaire avec leurs enfants, montrer la faisabilité, renforcer leur estime de parents : ce que l'on fait ensemble contribue aux apprentissages scolaires.

Relais des informations du territoire / cible

Afin de poursuivre dans l'objectif d'accompagner la Parentalité au quotidien, le Programme de Réussite Educative servira de relais auprès des parents pour faire connaître les possibles du territoire. En effet, le territoire est riche d'actions et de projets variés. Le constat est fait par tous les acteurs que beaucoup de familles n'ont pas connaissance de ces actions. Le PRE cible donc les familles en fonction des informations à faire passer : telle famille sera informée du café parent sur les écrans, telle autre des activités parents enfants de la maison de quartier à côté de chez eux, enfin une autre famille recevra l'activité sportive gratuite proposée par la ville. Nous avons choisi le SMS comme vecteur.

Participation aux coordos Parentalité

L'équipe participe aux coordinations parentalité mises en place par la ville pour rassembler l'ensemble des acteurs autour de ces questions en fonction de thématiques comme : l'accueil des allophones, le répit parental, les violences intrafamiliales, devenir parent, relations parents professionnels...

Une expérimentation sur un lieu ressource parentalité

Le Programme de Réussite Educative et son équipe participent à la mise en place d'une expérimentation d'un lieu ressource parentalité sur le quartier Les Provinces. Ce projet porté par la Maison Olympe de Gouges à partir de la création d'un collectif habitants/partenaires, poursuit un double objectif :

- Proposer aux familles un lieu novateur en matière d'accompagnement à la parentalité et dans le parcours d'accès aux droits
- Expérimenter la participation citoyenne et la coopération multi partenariale à la construction d'une réponse adaptée sur le territoire.

Outre la participation au projet, le PRE sera présent sur le lieu quelques heures par semaine pour y rencontrer les familles, se faire connaître et proposer des activités familiales autour des jeux de société.

2.2 Les clubs Coup de Pouce

2.2.1 Coup de Pouce LECTure :

Année 2021/2022 : 28 enfants concernés :

5 clubs : Robert Doisneau (6), Jean Jaurès (6), Baquesne (5), Noblet (6) et La Polle (5).

Année 2022/2023 : 33 enfants concernés :

6 clubs : Robert Doisneau (6), Jean Jaurès (6), Baquesne (5), Noblet (6), La Polle (5), Fraternité (5).

2.2.2 Coup de Pouce LAngage

Année 2021/2022 : 25 enfants concernés :

5 clubs : Les Tournesols (6), Les Coquelicots (6), Blum (3), Voltaire (5), Kergomard (5).

Année 2022/2023 : 38 enfants concernés :

8 clubs : Les Coquelicots (6) Doisneau (5), La Polle (5), J. Jaurès(5), Blum (3), Voltaire (4), Kergomard (4), Les Tournesols (6) en attente de retrouver une animatrice.

3. DEBAT d'ORIENTATION BUDGETAIRE :

En préambule, Le Président rappelle que les orientations concernant le Programme de Réussite Educative ont été validées lors du Conseil consultatif de la réussite éducative qui a eu lieu lundi 6 mars 2023.

En termes de recettes le BP est proposé comme suit :

	P.R.E	A.R.T	CDP	C.L.E	C.L.A	Part financeur
Report 2022	20 172		18 150		18 150	
A.N.C.T	148 500		9 500	0	9 500	158 000
Ville	12 320	111 480	25 000	25 000	0	148 800
A.R.S	5 000		0	0	0	5 000
Cde	0		28 115	18 615	9 500	28 115
CAF			7 885	7 885	0	7 885
Total	185 992	111 480	88 650	51 500	37 150	

En termes de dépenses le BP est proposé comme suit :

Fonctionnement

	PRE	ART	Coup de pous	cle	cla					
002 Résultat de fonctionnement reporté	0									
60651. électricité chauffage	1680	670								
60622 Livres et prix de recompenses	2900		2 900	1 100	1 800					
60623 alimentation cantine et colo	1200		1 200	600	600					
60624 combustible / carburant	900	400								
60625 vêtements et chaussures	100	100								
60628 Autres fournitures non stockées	0									
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	550	300	50	0	50					
6064 Fournitures administratives	900	300								
6067 Fourniture scolaires	900		900	500	400					
6068 Autre matériel et fournitures	100	100								
6132 Locations immobilières	20030	8010								
6135 Locations mobilières véhicule	2272	872								
6135 Locations mobilières copieur (tousjours utile report 61567)	0									
7079 charges locatives et de copropriété	0									
61551 Entretien et réparations matériel roulant maintenance logiciel essonne consultant	0									
6156 Maintenance (copieur) logiciel	1200	600								
6161. Prime assurance multirisques	1700	600								
6162. Assurance dommage biens	573	344	229							
Assurance responsabilité civile	256	150	106							
6182 Documentation générale et technique	294	177	117							
6184 Versement à des organismes de formation	500	500								
6185. Frais colloques et séminaires	100	100								
	0									
6185. Frais colloques et séminaires										
6188. Autre frais divers										
6218. Autre personnel extérieur										
6226. Honoraires										
6228. Prestation ingénierie CDP										
6828. Prestation intervenants coup de pouce prestation fin 2023 pour animateurs cle										
623. Frais de reception										
624 Transports de bien et collectifs										
625. Déplacements missions										
6261. Frais d'affranchissement										
6262. Frais de télécommunication										
6281 Adhésion adhulac										
6288. Autres services extérieurs										
6512 Redevance annuelle hébergement logiciel										
655. secours et dot										
6574. subventions de fonctionnement aux associations										
658. Charges diverses de la gestion courante (carte essence)										
6711. Charges exceptionnelles pour intérêts moratoires										
6718. autres charges exceptionnelles opérations courantes										
6718. Autres charges exceptionnelles										
6811. dotations aux amortissements										
74718. Autres										
Total Fonctionnement										

Investissement

2183. Matériel de bureau et informatique	1300	1394			
2184. Mobilier	750	750			
Total Investissement	4 194	2050	2144		

Explications :

Le budget de la Caisse des Ecoles est présenté pour les 3 actions : le Programme de Réussite Educative, l'Action Réussite pour Tous et le Coup de Pouce.

Le PRE est financé pour partie par l'ANCT dans le cadre des contrats ville. La demande de subvention à l'ANCT de 148 500 euros tient compte du report 2021. Il est de 22 234 euros et s'explique en partie par l'erreur administrative lors de l'écriture de la convention de mise à disposition des agents. Le poste de la coordonnatrice n'a été fléché que sur 20% à la Caisse des Ecoles (il aurait dû l'être pour 80%). Cette erreur a pu être corrigée qu'au 31 mars 2022. Les 3 premiers mois ne sont donc facturés que pour 20%, soit un différentiel de 10 000 euros.

Un appel à projet sera déposé auprès de l'ARS compte tenu que plus de 70% des actions du PRE concerne l'accès aux soins / la santé. Si la réponse devait être négative, la ville viendrait compenser en versant une subvention de 17 320 euros (ce qui corresponde aux subventions des années précédentes).

L'ART est financé par une subvention de la ville (à hauteur de 111 480 euros = 88 470 euros pour les salaires + 15 000 euros pour les actions et 8 010 euros pour le loyer).

Une clé de répartition est proposée entre le PRE et l'ART concernant les lignes de crédit communes.

Pour les salaires :

PRE = 100% Caroline BESSELIEVRE-MABIRE et Caroline NEHOU (référentes de parcours et secrétaire), 85% NATHALIE MENARD (coordonnatrice), et 15% du salaire de Valérie JEGOUX (pour compenser la partie terrain qui n'est plus assurée à ce jour par la coordonnatrice).

ART = 100% Hervé LE LIEVRE/ 85% Valérie JEGOUX/ 15% Nathalie MENARD

Pour le fonctionnement :

Au prorata de 3 agents pour le PRE / 2 agents ART notamment concernant le logement / le véhicule/ le photocopieur / le logiciel / les assurances / l'essence...

Ou à 50%/50% comme par exemple l'adhésion à l'Adhullac, le logiciel Essonne consultant.

Les clubs « Coup de Pouce » sont financés pour les clubs Lecture par la ville, la CAF dans le cadre des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité et de la Caisse des Ecoles sur ses fonds propres, et pour les clubs Langage par l'ANCT (pour 9500 euros pour les clubs en QPV) et par le LEG de la Caisse des Ecoles pour 9 500 euros.

Le report important de 18 150 euros est dû au fait que 3 clubs n'ont pas débuté en 2022 (La Polle, Robert Doisneau, Jean Jaurès) faute d'animateurs.

Le Comité d'Administration approuve ces orientations, et autorise le président à signer la délibération N° DEL_2023_01

Le vote du budget aura lieu le 14 mars lors du prochain Comité d'Administration.

4. QUESTIONS DIVERSES :

4.1 Question du financement 2024 :

Lors du C.C.R.E le 6 mars 2023, Madame FORESTIER, représentante de l'Etat, nous a informées des nouvelles orientations qui pourraient être prises concernant le financement des P.R.E. dans le cadre des nouveaux contrats ville. Il serait demandé deux budgets différenciés, l'un de fonctionnement que l'ANCT financerait à hauteur de 50% et l'autre concernant les actions qui serait financé à hauteur de 80%. Cette décision (si elle est effective en 2024) mettrait en difficulté le P.R.E car l'équipe s'appuie un maximum sur le droit commun pour financer ses actions et fait beaucoup de propositions en interne. D'où l'importance du budget de fonctionnement.

Les membres du Comité d'Administration constatent un désengagement de l'état et s'inquiètent des orientations du prochain contrat de ville, qui devraient être bientôt connues. Madame AMBROIS exprime son inquiétude pour les centres sociaux.

Monsieur HEBERT a contacté ses homologues de France Urbaine sur la réduction probable du financement sur le P.R.E. La question sera inscrite lors de la prochaine rencontre avec le cabinet du Ministre PAP N'DIAYE.

Monsieur JOUANNE, élu au moment de la création du P.R.E en 2008, indique que les élus et le DGS de l'époque alertaient sur le risque que l'état se désengage à terme.

4.2 Proposition du logo :

Nous avons utilisé pour notre projet de logo le même graphique utilisé par la ville et le C.C.A.S.



ce logo pourrait être ensuite décliné par actions :



Validation du Comité d'Administration pour transmission au service communication.

5. VOTE DE LA DELIBERATION 2023-002:


Une erreur apparait sur la convention à l'article 11, puisqu'il est indiqué que la cour d'appel saisie sera celle de Pau. La Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin dépend de la cour d'appel de Caen. Un avenant est donc produit pour la convention est réécrit l'article 11 comme suit :

Article 11 - Loi applicable et règlement des litiges

La présente convention est interprétée, exécutée et régie exclusivement par le droit français en vigueur. Toutes difficultés relatives à la validité, à l'interprétation, à l'exécution ou à l'inexécution des présentes, ne pouvant donner lieu à un règlement amiable, seront soumises après échec d'une médiation préalable, à la compétence exclusive des juridictions du ressort de la cour d'appel de Caen.

Le Comité d'Administration à l'unanimité autorise le Président à signer la délibération

Séance levée à 19h30



The image shows several handwritten signatures in black ink. There are approximately seven distinct signatures, some of which are quite stylized and overlapping. The signatures are arranged in a loose, horizontal cluster across the middle of the page.